

Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés. *Manuel du bibliothécaire documentaliste travaillant dans les pays en développement*. Paris, Presses universitaires de France, 1977. 414 p. (Collection Techniques Vivantes)

Bernard Descamps

Volume 24, numéro 4, décembre 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055134ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055134ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Descamps, B. (1978). Compte rendu de [Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés. *Manuel du bibliothécaire documentaliste travaillant dans les pays en développement*. Paris, Presses universitaires de France, 1977. 414 p. (Collection Techniques Vivantes)]. *Documentation et bibliothèques*, 24(4), 209–210.
<https://doi.org/10.7202/1055134ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Cet ouvrage n'apporte rien de neuf en ce qui concerne le traitement de la documentation; il contient même des faiblesses à ce sujet, dans le contexte nord-américain de l'automatisation et des réseaux de catalogage. Il a cependant le mérite de définir et de distinguer dans un langage simple et clair les notions de base qui caractérisent les bibliothèques et les services de documentation et qui les distinguent des autres systèmes de transfert de l'information. De plus, le chapitre sur la psychosociologie du transfert de l'information devrait intéresser tous ceux qui cherchent à orienter davantage leurs services vers l'utilisateur; l'auteur apporte un éclairage nouveau sur le comportement des auteurs et des usagers, en s'appuyant sur des études sérieuses. Enfin, les gestionnaires des organismes documentaires trouveront dans le dernier chapitre un rappel des principes de management propres à ce type d'entreprise.

Nous conseillons donc la lecture de cet ouvrage à ceux qui désirent acquérir des notions fondamentales dans le domaine ou rafraîchir et compléter celles qu'ils possèdent déjà. Il pourrait également constituer un excellent manuel de référence pour l'enseignement des sciences de la documentation.

Laval Du Breuil

Siège social
Université du Québec

Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés. Manuel du bibliothécaire documentaliste travaillant dans les pays en développement. Paris, Presses universitaires de France, 1977. 414 p. (Collection Techniques Vivantes).

Publiée par l'Agence de coopération culturelle et technique, la collection «Techniques Vivantes» a pour objectif de faire le point sur les acquisitions les plus récentes de la science et de la technique à l'usage des pays d'expression française. Cet ouvrage, consacré aux techniques du traitement et de la communication de l'information, se veut à la fois un instrument de formation, un outil de travail et une initiation à un aspect primordial des sciences de l'information. C'est un manuel de plus de 400 pages, résultat d'un travail d'équipe réalisé au sein du groupe sectoriel «Pays en Voie de Développement» de l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés.

Le premier chapitre définit et décrit brièvement l'information, la documentation, l'unité documentaire et les différents types de documents. Les chapitres suivants traitent un à un les différents maillons de la chaîne des opérations documentaires: collecte et traitement des documents, procédés de sélection, exploitation et diffusion, reproduction et enfin organisation et gestion. Le dernier chapitre aborde les aspects sociaux et psychosociaux de la communication documentaire.

Comme on peut le constater à la lecture de ces titres de chapitre, il s'agit bien d'un manuel, car l'ouvrage vise à donner les connaissances de base dans le domaine. La présentation est simple, très claire et condensée, sans rien omettre d'essentiel. A la fin des chapitres ou des grands paragraphes, une bibliographie limitée, mais de qualité, permet au lecteur d'approfondir le sujet; elle fait une bonne place aux ouvrages de langue anglaise.

Destiné aux pays en développement, ce manuel se révèle un très bon ouvrage général et il remplit certainement le rôle qui lui est assigné d'instrument d'initiation et de

formation. Sa valeur comme outil de travail est plus discutable, car il reste très superficiel: les 62 pages consacrées au catalogage pourront rarement tenir lieu de manuel de catalogage, d'autant plus que les règles utilisées, même si elles réfèrent directement aux normes internationales, peuvent occasionnellement différer de celles utilisées ici.

D'autre part, l'exploitation du fonds documentaire et la diffusion, raisons d'être de tout centre de documentation, auraient mérité un traitement beaucoup plus approfondi. Cela aurait permis d'aborder des questions importantes comme par exemple les nouvelles techniques de diffusion ou l'évaluation de la qualité des services rendus.

Enfin, on aurait souhaité, dans un ouvrage de cette envergure s'adressant aux pays en développement un traitement plus large de la notion d'information, qui s'y trouve encore une fois ramenée principalement à la documentation écrite. On sait que l'information nécessaire à la prise de décision, quel que soit le domaine, déborde largement ce cadre. Les données nécessaires sont souvent fugitives, changeantes et n'atteignent pas le stade du document écrit ou, quand elles l'atteignent, sont déjà périmées et n'ont plus qu'une valeur historique. Une importance trop grande attachée au document écrit entraîne donc une information à la fois incomplète, éloignée des réalités locales et biaisée par la documentation riche et accessible des pays industriels avancés.

Un service d'information devrait donc fournir un moyen d'accès à l'information qu'il n'est pas en mesure de stocker parce qu'elle n'est pas disponible sur un support traditionnel. Ce type d'information, accessible le plus souvent par contacts dans le milieu, requiert d'une part une bonne connaissance de ce milieu et des outils qu'il faut créer — annuaires, répertoires, listes, etc. — et d'autre part des méthodes de traitement pour transformer en information utilisable les données éparses recueillies. Ceci déborde le cadre habituel des centres de documentation, mais devrait toujours être considéré.

Somme toute, une très bonne introduction aux techniques du traitement et de la communication de l'information.

Bernard Descamps

Centre de recherche industrielle du
Québec
Ste-Foy